

De la FSU 71
De la CGT Éduc'action 71
De SUD Éducation 21-71
De l'UNSA Éducation 71
De la CFDT EFRP 71

2, rue du Parc
71100 Chalon S/Saône

à Madame la Rectrice de l'Académie de Dijon,

Copie à : Madame l'IA-DASEN de Saône-et-Loire

Chalon S/Saône, le 4 avril 2025

Objet : Projet d'ouverture d'un établissement scolaire privé hors contrat à Étang-sur-Arroux (71)

Madame la Rectrice de l'Académie de Dijon,

Par la présente, nous avons l'honneur de vous interpellier sur le projet d'ouverture d'un établissement scolaire privé hors contrat à Étang-sur-Arroux.

Ce collège, appelé le Cours Vauban, est supposé accueillir des classes de 6^e et 5^e à la rentrée de septembre 2025. Il fait partie du réseau Excellence Ruralités (ER) sous l'égide la Fondation pour l'école. Ce réseau s'est donné pour objectif d'implanter des écoles privées hors contrat dans des zones rurales défavorisées, jugeant l'État désengagé de ces territoires, et les opposant aux réseaux d'éducation prioritaire, implantés essentiellement en zones urbaines.

La Fondation pour l'école s'est donné pour mission de soutenir l'ouverture d'écoles privées qui ne sont pas nécessairement confessionnelles. Pour autant, un rapide coup d'œil sur les membres du conseil d'administration de la Fondation pour l'école nous éclaire sur son positionnement idéologique. Le président de la fondation, Hervé Rolland, a été président jusqu'en 2012 de l'association Notre-Dame de Chrétienté qui porte le pèlerinage intégriste de Chartres, il anime aussi une émission sur la radio d'extrême droite Radio Courtoisie. Le secrétaire de la fondation, Thierry Reveau de Cyrières, vient du « Mouvement Catholique des Familles », un groupuscule intégriste proche de la fraternité sacerdotale Saint-Pie X. Pour finir, le directeur général de la fondation, Michel Valadier est issu du « Mouvement de la Jeunesse Catholique de France » et de « Renaissance Catholique », des mouvements catholiques intégristes liés eux aussi à la fraternité sacerdotale Saint-Pie X.

Plus spécifiquement, le projet d'Excellence Ruralités à Étang-sur-Arroux nous pose problème à de multiples égards :

- Son financement :

tout d'abord, le Cours Vauban fonctionne essentiellement grâce à des dons privés défiscalisés. Parmi les donateurs se trouve le « Fonds du Bien Commun », porté par le milliardaire d'extrême droite Pierre-Edouard Stérin. Ce dernier, exilé fiscalement en Belgique, a décidé de mettre sa fortune au service de multiples projets à travers le « Fonds du Bien Commun » et le plan « Périclès » (150 millions de budget prévisionnel). Ses personnes de confiance sont pour la plupart membres de partis ou de groupes de réflexion issus de l'extrême droite.

- La vision de l'enseignement :

Dans les deux écoles déjà ouvertes par Excellence Ruralités (Le Cours Clovis de la Fère – dans l'Aisne – et le Cours Aliénor d'Aquitaine – dans le Cher) se retrouve une vision réactionnaire de l'enseignement : élèves participant au lever de drapeau et Marseillaise obligatoire en début de journée, uniforme obligatoire.

Dans son « projet éducatif », Excellence Ruralités affirme s'appuyer sur « l'anthropologie classique issue de la culture grecque et chrétienne » et vouloir « favoriser l'enracinement de ses élèves ». Cette rhétorique n'est pas sans rappeler celle du roman national, cher à l'extrême droite.

- La menace pour les écoles et établissements publics du secteur :

dans un contexte marqué par la baisse de la démographie (fermeture d'une classe à Laizy à la rentrée 2025) et une situation déjà difficile pour les établissements publics d'enseignement (situation précaire du Lycée du Velet), l'installation du Cours Vauban à Étang-sur-Arroux vient se poser directement en concurrence avec le service public d'éducation. Or, au cœur du projet de la Fondation pour l'école il y a la volonté de concurrencer et affaiblir l'école publique. Le site internet d'Excellence Ruralités se fait régulièrement le relais des difficultés de l'école publique en alertant ses lecteurs sur les conséquences des opérations de carte scolaire dans les territoires ruraux.

Pour toutes ces raisons, nous contestons l'implantation de cette école sur notre territoire. Nous vous invitons, Madame la Rectrice, à réévaluer cette situation et à vous opposer à l'ouverture du collège d'Excellence Ruralités à Étang-sur-Arroux.

Nous vous remercions par avance des précisions que vous apporterez à notre sollicitation et vous prions de croire, Madame la Rectrice, en notre dévouement au service public d'éducation.

Pour la FSU 71,
Vincent Castagnino et Emmanuel Dubois

Pour la CGT Éduc'action 71,
Cyrille Bernizet

Pour SUD Éducation 21-71,
Marion Theiss

Pour l'UNSA Éducation 71,
Nadège Buguet

Pour la CFDT EFRP 71,
Yann Rousset